

Saint-Denis, le 18 juin 2026

# PREMIÈRES GARANTIES CONCRÈTES POUR L'AVENIR SOCIAL À HEXAFRET



La pression posée par SUD-Rail depuis la discontinuité permet d'ores et déjà d'acter des résultats tangibles pour les salarié-e-s. Après une audience avec la direction, le patron d'Hexafret vient d'envoyer un courrier aux organisations syndicales actant que **le futur cadre social d'Hexafret s'inscrira dans une logique de continuité avec le modèle du Groupe SNCF !**

- **PRÉSERVATION DES ACQUIS FONDAMENTAUX** : il est explicitement garanti qu'il n'y aura aucune remise en cause de la durée du travail, du nombre de repos, des régimes de travail et des taquets protecteurs « 19/6 » et « 2/5/7 » pour les agents du Titre 1.
- **ON LÂCHE RIEN ! NOUS RESTERONS VIGILANTS ET MOBILISÉS** : si des négociations restent à mener à la rentrée et à l'automne 2026 – notamment sur l'adaptation locale, la commande des agent-e-s et la pérennisation des garanties au 1er janvier 2028 – nous resterons vigilant sur le respect du socle de l'organisation du travail SNCF comme base de départ incontournable.

**Hexafret**

L'ensemble des Organisations Syndicales représentatives d'Hexafret  
Saint-Denis, le 17 juin 2026

Madame, Monsieur,

À dix-huit mois du terme de l'accord de transition de notre entreprise, je souhaite vous donner de la visibilité sur les prochaines étapes de l'agenda social et partager les orientations qui guideront la construction du futur cadre social d'Hexafret. Cette échéance constitue l'opportunité de nous adapter aux réalités de notre activité de fret ferroviaire tout en préservant pour les salariés les garanties fondamentales de l'identité du Groupe SNCF.

Dans cet esprit, le futur cadre social d'Hexafret devra répondre à trois enjeux majeurs :

Le premier est celui de la flexibilité. La performance économique et opérationnelle d'Hexafret repose sur notre capacité à adapter notre plan de transport aux besoins de nos clients et aux évolutions de nos marchés. Le futur cadre social devra ainsi permettre de répondre à ces réalités opérationnelles, tout en veillant à garantir un équilibre entre les nécessités de flexibilité et les conditions de travail des salariés. Il devra notamment donner davantage de capacité d'adaptation au niveau local afin de prendre en compte les spécificités des territoires et des marchés.

Le deuxième enjeu est celui de l'attractivité. Dans un contexte concurrentiel où le recrutement et la fidélisation des compétences constituent un enjeu majeur, le cadre social doit demeurer un facteur d'attractivité et d'engagement. Hexafret doit être en mesure d'attirer de nouveaux talents et offrir à ses salariés des perspectives et des garanties leur permettant de se projeter durablement au sein de l'entreprise.

Enfin, le troisième enjeu est celui de l'harmonisation. La construction du futur cadre social doit mettre en place des pratiques plus légitimes sur l'ensemble du territoire afin de gagner en efficacité et en cohésion dans le fonctionnement au quotidien.

Afin de préparer ensemble ces évolutions, nous proposons une rencontre dès la rentrée avec chaque Fédération puis la mise en place de groupes de travail thématiques avec les organisations syndicales représentatives d'Hexafret (cf. calendrier prévisionnel joint à ce courrier). Ces échanges auront vocation à nourrir la négociation relative au futur accord lié à l'organisation du temps de travail prévu en fin d'année.

Sur ce sujet, je souhaite réaffirmer clairement mes engagements. Cette négociation ne vise pas à remettre en cause la durée du travail, le temps et le nombre de repos, ni pour les salariés relevant du Titre 1, les dispositions relatives aux taquets « 19/6 » et « 2/5/7 », ni les que définissent l'accord actuel. L'objectif n'est pas de rompre avec le cadre social du groupe SNCF, mais bien de s'inscrire dans une logique de continuité en veillant à adapter aux spécificités du fret ferroviaire.

HEXAFRET S.A.S.  
Capital social : 10 336 000 Euros - RCS 759 472 822 C.C. - Bâtiment : 16, rue Simone Weil 93200 Saint-Denis

RAIL  
UNION  
SOLIDAIRES

## Le cadre de vie au travail est d'ores et déjà sécurisé sur ses piliers essentiels ! Avec SUD-Rail, allons chercher de vraies avancées, réelles, sur nos conditions de travail !